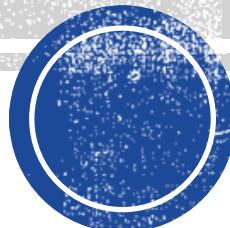




Module : outils d'évaluation et mesures de remédiations adéquates

PROFESSEURE ENCADRANTE: Mme.BELHADDOUI



SÉANCE 4 :

- L'évaluation différenciée
- Activité à discuter
- L'évaluation dans les pédagogies actives - l'approche par compétences

L'ÉVALUATION DIFFÉRENCIÉE

- Les niveaux de différenciation de l'évaluation

- Le cadre de référence en évaluation des apprentissages propose trois niveaux de différenciation de l'évaluation :

La flexibilité pédagogique

L'adaptation

La modification

- **La flexibilité pédagogique** = la souplesse qui permet d'offrir des choix à l'ensemble des apprenants au moment des situations d'apprentissage et d'évaluation. Ainsi, l'enseignant peut prendre en considération les besoins des élèves à risque d'échec; il peut aussi mettre en place des mesures d'enrichissement pour les plus doués.

Dans tous les cas, l'enseignant propose des défis raisonnables et variés aux élèves.

- *Exemples* : proposition de différents problèmes à résoudre, de questions à traiter ou de productions à élaborer liés à une même compétence.

L'adaptation consiste à apporter un changement dans la façon dont se présente l'évaluation pour l'apprenant ayant des besoins particuliers généralement nommés dans le plan d'intervention établi par la direction de l'école.

Exemples : réaménagement du texte : utilisation de gros caractères, aération des documents, ...etc;

La modification consiste à apporter du changement dans la nature même de l'évaluation

Exemples: étalement de la tâche sur plusieurs périodes, augmentation de la durée de l'évaluation, réduction du nombre des questions,..etc;

L'évaluation dans les pédagogies actives

- Dans les **pédagogies actives**, l'évaluation n'est plus perçue comme une simple mesure de la performance, mais comme un **outil au service de l'apprentissage**.
- Inspirée des travaux de **John Dewey** (1938) sur l'expérience éducative et de **Célestin Freinet** (1946) sur la pédagogie coopérative, elle vise à placer l'apprenant au cœur du processus d'apprentissage.
- Dans les pédagogies actives contemporaines — telles que **l'apprentissage par projet**, la **classe inversée** ou les approches **socio-constructivistes** inspirées de **Vygotski** (1978), l'élève est au centre du dispositif.
- L'évaluation accompagne le parcours éducatif en aidant l'élève à **comprendre ses progrès, ses difficultés et les stratégies** qu'il peut **mobiliser pour s'améliorer**.
- L'évaluation doit alors mesurer son **engagement, ses démarches cognitives** et sa **capacité à mobiliser ses acquis** pour résoudre des problèmes concrets (**Perrenoud, 1998** ; **Meirieu, 2008** ; **Allal, 2016**).

- L'enseignant, dans ce cadre, adopte une posture de **guide réflexif et privilégie l'autoévaluation, la coévaluation** et les pratiques formatives continues, dans une perspective de **développement de la réflexivité, de l'autonomie et de la responsabilité** de l'apprenant (**Allal, 2007**).
- Plutôt que de se focaliser sur l'évaluation sommative, centrée sur la note finale, les pédagogies actives privilégient une **évaluation formative et formatrice** qui intervient **pendant l'action** (**Black & Wiliam, 2009 ; Scallon, 2018 ; Hattie & Timperley, 2020**).
- Cette dynamique implique une **diversité d'outils d'évaluation** adaptés aux productions complexes : grilles critériées pour les projets, **journals de bord** pour le suivi réflexif, **observations directes** de l'enseignant ou **portfolios numériques** (**Barbier & Demainly, 2019 ; Jorro, 2022 ; Bélair, 2024**).

- L'évaluation n'a donc plus pour fonction de classer, mais de **fournir un feedback constructif**, permettant à l'élève d'**identifier ses erreurs** et de les **transformer en leviers d'apprentissage** (**Perrenoud, 2013 ; Hattie, 2021 ; Roegiers, 2023**).
- En cela, elle soutient directement les **principes fondamentaux des pédagogies actives**, qui voient l'**erreur non comme une faute à sanctionner**, mais comme une **étape formatrice** dans le processus de construction du savoir (**Piaget, 1970 ; Meirieu, 2018 ; Jonnaert, 2022**).
- L'évaluation sert ainsi à **valider non seulement les produits finaux**, mais surtout les **processus d'apprentissage mis en œuvre**, contribuant à une vision plus **humaniste, réflexive et inclusive** de l'éducation contemporaine (**Tremblay, 2025**).

L'évaluation dans l'approche par compétences

L'approche par compétences

- L'approche par compétences (APC) au Maroc s'inscrit dans le cadre des réformes éducatives initiées depuis la Charte nationale d'éducation et de formation (1999) et renforcées par la Vision stratégique 2015-2030.
- Elle vise à dépasser le modèle transmissif traditionnel pour centrer l'enseignement sur le développement de compétences mobilisables, c'est-à-dire la capacité des apprenants à utiliser leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être dans des situations concrètes.
- L'APC cherche ainsi à rendre les apprentissages plus signifiants, à relier les contenus scolaires à la vie réelle, et à former des citoyens capables d'analyse, d'adaptation et de résolution de problèmes.

- Dans l'**approche par compétences (APC)**, l'évaluation vise à mesurer la **capacité de l'apprenant à mobiliser ses savoirs, savoir-faire et savoir-être** dans des situations complexes et signifiantes.
- Cette conception s'appuie sur les fondements du **constructivisme de Piaget (1970)** et du **socioconstructivisme de Vygotski (1978)**, prolongés par les recherches de **Roegiers (2000, 2016)** et **Tardif (2006)**. L'évaluation y est **continue, critériée et formative**, orientée vers la **maîtrise progressive des compétences** plutôt que la seule restitution des connaissances.
- Selon **De Ketele et Roegiers (2013)**, elle vise la mobilisation intégrée de ressources dans des contextes authentiques et favorise **l'autorégulation** de l'élève.
- Cette démarche privilégie **la construction du sens** et **la valorisation du progrès individuel**, au détriment d'une logique de comparaison ou de classement.

Éléments clés	Description
Finalité principale	Développer chez l'apprenant des compétences mobilisables dans des situations réelles (et non seulement des savoirs théoriques).
Vision éducative	Centrée sur l'apprenant, l'activité, la réflexion et la construction du sens.
Rôle de l'enseignant	Facilitateur, médiateur et accompagnateur de l'apprentissage.
Rôle de l'apprenant	Acteur de son apprentissage : il cherche, expérimente, collabore et réfléchit.
Organisation des programmes	Structuration en domaines, compétences, ressources (savoirs, savoir-faire, attitudes) et situations d'apprentissage.
Méthodes pédagogiques	Apprentissage par situations, projets, problèmes, tâches complexes et travail coopératif.
Type d'évaluation	Formative et continue, centrée sur la capacité à mobiliser les acquis pour résoudre une situation.
Impact attendu	Développement de l'autonomie, de la pensée critique, de la créativité et de la capacité à transférer les apprentissages.

EXEMPLES:

Compétence visée	Situation d'apprentissage (exemple concret)
Comprendre et produire un texte narratif cohérent.	Les élèves rédigent une courte histoire à partir d'une image séquentielle (ex. : « Une journée à la plage »), en respectant les étapes du récit (situation initiale, péripéties, dénouement).
S'exprimer oralement de façon claire et appropriée dans une situation de communication.	Jeu de rôle : préparer et jouer un dialogue entre un élève et un vendeur au marché, en utilisant les formules de politesse et le vocabulaire appris.

Évaluation dans les pédagogies actives et dans l'approche par compétences

Éléments de comparaison	Évaluation dans les pédagogies actives	Évaluation dans l'approche par compétences
Finalité principale	Soutenir et réguler l'apprentissage	Vérifier la mobilisation intégrée des ressources pour résoudre une situation complexe
Nature de l'évaluation	Formative, autoévaluation, coévaluation, observation continue	Critériée, formative et certificative selon le niveau de maîtrise des compétences
Rôle de l'enseignant	Accompagnateur, observateur, facilitateur du retour réflexif	Concepteur d'évaluations contextualisées et régulateur de l'apprentissage
Rôle de l'apprenant	Acteur de son évaluation, réflexif et participatif	Mobilise ses acquis pour résoudre des tâches complexes et s'autoévalue
Outils utilisés	Grilles d'observation, carnets de bord, portfolios, feedbacks	Situations d'intégration, grilles criterées, bilans de compétences
Moment de l'évaluation	Tout au long du processus d'apprentissage	Continue et à la fin d'un cycle de compétence (diagnostic, régulation, validation)

Exemple 1 : Projet de résolution de problème réel

- **Compétence visée** : Concevoir et animer une activité pédagogique adaptée à un public donné (dans la formation des enseignants, par exemple).
- **Situation d'évaluation** : Les étudiants doivent concevoir une séquence pédagogique pour des apprenants réels (ou fictifs) en précisant les objectifs, les activités, les supports et les critères d'évaluation.
- **Ressources mobilisées** : Connaissances didactiques, savoirs disciplinaires, compétences en communication et en gestion de groupe.
- **Type d'évaluation** : Évaluation **authentique et intégrée**, reposant sur un dossier-projet, une présentation orale et une justification réflexive.

Cette activité permet d'observer la **mobilisation intégrée** des savoirs et savoir-faire dans une tâche significative, conformément à l'esprit de l'approche par compétences (Roegiers, 2016).

Exemple 2 : Projet interdisciplinaire collaboratif

- **Compétence visée :** Travailler en équipe pour concevoir une solution éducative à une problématique complexe.

- **Description de l'activité :**

Par petits groupes, les étudiants conçoivent un **projet éducatif ou pédagogique** répondant à un besoin identifié (ex. : prévenir le décrochage, améliorer la motivation des élèves, etc.).

Le projet est ensuite présenté à un jury ou mis en œuvre dans un cadre expérimental.

- **Type d'évaluation :** **Évaluation authentique et collaborative**, intégrant des critères de créativité, de pertinence, et de travail d'équipe.

- **Principes mobilisés :**

- Apprentissage par projet (Perrenoud, 2000)
- Évaluation contextualisée et sociale de la compétence (Roegiers, 2016)

On évalue la capacité à mobiliser des ressources multiples dans un contexte réel et collectif.